

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Alors que les fêtes de fin d'année approchent, nous sommes heureux de vous inviter à partager un moment de convivialité et de magie au cœur de notre ville, dans le Parc Soubiran. Cette année encore, Dammarie-les-Lys accueillera son marché de Noël le dimanche 8 décembre, une tradition que nous avons à cœur de faire perdurer et de faire évoluer pour qu'elle soit chaque année toujours plus belle et plus festive.

À l'heure où le contexte mondial et national est marqué par de vives tensions géopolitiques, par les répercussions des conflits internationaux, et par les contraintes budgétaires de nos institutions, il est plus que jamais essentiel de maintenir des instants de partage et de festivité. Ces moments de communion, qui unissent familles, amis et voisins, sont une bouffée d'air et un

refuge précieux pour chacun d'entre nous. En cette fin d'année, nous sommes nombreux à ressentir un besoin impérieux de nous retrouver, de partager des moments simples et authentiques.

Le Parc Soubiran se transforme à l'occasion de cette manifestation avec les nombreuses animations pour les enfants et les stands d'artisans locaux. Tout est mis en œuvre pour vous proposer un voyage enchanté au cœur des traditions de Noël. Nous vous invitons à venir flâner, découvrir le savoir-faire des artisans et commerçants, dont Dammariens, et vous laisser porter par la magie des fêtes.

Notre voulons continuer à créer des opportunités de se réunir, y compris dans un contexte parfois difficile car nous croyons fermement que

la cohésion sociale et la solidarité sont des forces essentielles pour affronter les incertitudes de notre époque.

Que vous soyez en famille, entre amis ou simplement curieux de découvrir l'ambiance unique de Noël à Dammarie-les-Lys, nous vous attendons nombreux !

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous au Parc Soubiran pour ce temps de célébration partagée !

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »**LES FEUILLES TOMBENT ET NE SE RAMASSENT PAS À LA PELLE**

En amont du dernier conseil municipal, notre groupe avait déposé un vœu contre l'annonce du projet de loi de finances 2025 qui tend à réduire fortement les dotations aux collectivités.

Après le COVID, puis une longue période de forte inflation et la compensation inégale de la suppression de la taxe d'habitation, les collectivités voient fondre leur capacité à dégager de l'épargne brute pour poursuivre leurs projets et les investissements liés aux choix politiques annoncés pour l'exercice de leur mandat. Il ne s'agit pas là de discuter des projets défendus ou contestés, mais face à ce risque grave pour les collectivités, les agents, les usagers, le tissu associatif et l'emploi puisque les collectivités représentent les trois quarts des investissements alimentant les carnets de commandes des entreprises, un vœu commun a été rédigé avec la ma-

jeurité et a été adopté à l'unanimité des présents pour exiger que soit revue la partie dépenses du projet de loi de finances.

Les services publics ne sont pas un luxe.

Notre groupe tient également à rassurer les esprits chafouins, notre groupe demeure dans l'opposition comme en attestent les procès verbaux des conseils municipaux et nos expressions. Mais la gravité de certains sujets s'impose parfois à la responsabilité de l'ensemble des élu.e.s pour défendre ce qui reste de la libre administration des communes. Sans compensation financière juste de l'État qui tend à se défaire de missions qui lui incombent (sécurité publique, santé, pièces administratives,...) notre commune, comme service public, aura de plus en plus de mal à répondre aux besoins des populations en terme d'équipements et de services.

Les contreparties pourraient être l'augmentation de la taxe foncière, celle des tarifs municipaux au

delà de l'inflation, l'amplification de l'externalisation de certains services qui pose la question de la réactivité et des astreintes, mais aussi de l'implication des agents territoriaux. Nous sommes opposés à tout cela.

Aussi, les parlementaires de la Macronie jusqu'au Rassemblement national, professionnels de l'enfance sociale, ont rejeté la partie recette du budget réhaussée par les partis de gauche et écologiste pour réduire la dette en allant piocher dans le patrimoine des ultra-riches et les dividendes des actionnaires.

Bonnes fêtes de fin d'année

dammariecitoyenne@gmail.com Vincent Benoist, Laurence Delaportas, Sarah Machrouh, Raphaël Segerer, Catherine Domenech

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »**PROTECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES**

20 novembre : anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) signée en 1989 en présence de 2 jeunes Dammariens (Alexandre, Agnès) à l'ONU.

Article premier « un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans » La défenseur des droits rappelle sa mission : lutte contre les discriminations, droit des usagers du service public, protection de l'enfance, défendre et promouvoir les droits de l'enfant. Au niveau national 80 jeunes « JADE (jeunes ambassadeurs des droits) » interviennent dans les établissements scolaires pour informer les jeunes sur la convention CIDE (Programme Educadroit).

Objectif national : droit pour les enfants à un environnement sain :

« IL FAUT TOUT UN VILLAGE. UNE VILLE POUR ÉDUCER UN ENFANT » Pour la défenseur le rôle du maire et de son équipe est primordial, elle condamne la

'non application des dispositifs, la défaillance des services publiques et propose de remobiliser les collectivités locales sur une politique publique de protection de l'enfant. - nécessité de mettre en place une politique de protection de l'enfance - lutte contre la précarité, soutien à la parentalité, lien entre les acteurs - question de la précarité (rôle du CCAS) - maison des parents et lieux d'éveil et de prévention pour tous les enfants (parents ne travaillent pas) - meilleur fonctionnement du PRE (réussite éducative) qui manque de moyens - le projet de Cité éducative doit agir au niveau global

Objectif local :

DROIT AU LOGEMENT : conditions de vie et de logement impactent les familles : - lutter contre les logements indignes, reloger les familles expulsées, stop aux résidences hôtelières (accueil Inquiétant, non agréé)

DROIT A LA PROTECTION:

- accompagner enfants en situation difficile, informer familles et professionnels sur les dispositifs de protection - développer des lieux d'accueil pour enfants en danger, mineurs non accompagnés (MNA) plus d'assistants familiaux et de moyen pour les professionnels

DROIT A LA SANTÉ :

- pas assez d'offres de soin, délais d'attente, pas de médecine de prévention au niveau scolaire. Nous avons appris qu'un camp est installé sur l'ancienne usine IDEAL Standard : campement avec familles et enfants sans condition d'hygiène.

Une famille expulsée en juin (femme avec enfant) n'a toujours pas été relogée sur Dammarie.

Pour les fêtes soyons solidaire avec les enfants démunis ! Défenseur 09 69 39 00 00 <https://www.defenseurdesdroits.fr>

Patricia, Sylvie, Hicham